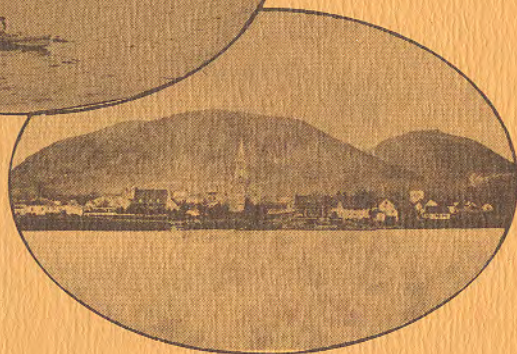
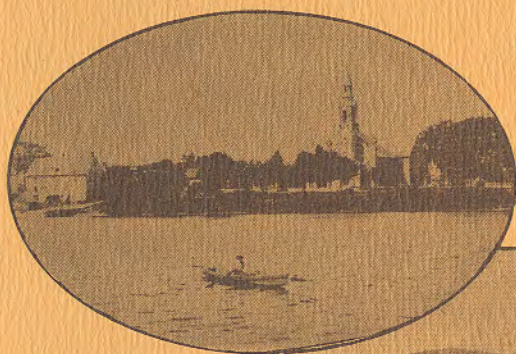


LES

CAHIERS d'HISTOIRE

de la



Société d'histoire
de

Belœil-Mont-Saint-Hilaire

Cahier n° 3 Octobre 1980

Société d'Histoire de Beloeil - Mont-St-Hilaire

Casier postal 12, Beloeil, J3G 4S8

Bureau de direction

Président:	Michel Clerk
Vice-Président:	Armand Cardinal
Secrétaire:	Pierre Lambert
Trésorier:	André Pouliot
Directeurs:	Georgette Gélinas Jean-Guy Daigle

Les cahiers paraissent en février, en juin et en octobre. Le numéro 1 (février 1980) est maintenant épuisé. L'abonnement débute avec le numéro de février.

La Société d'Histoire publie des textes d'intérêt local et régional traitant d'histoire, de généalogie et de sujets connexes. Les manuscrits, dactylographiés à double interligne et remis en double exemplaire, sont soumis pour critique et approbation à un comité de rédaction. Les auteurs sont priés de consulter un ancien numéro pour connaître la façon de présenter leur texte.

COMITÉ DE RÉDACTION

Armand Cardinal	Pierre Lambert
Jean-Guy Daigle	André Pouliot
Louis Handfield	

Maquette de la page couverture: Michel Clerk

Photos: Le vieux village de Saint-Hilaire-sur-Richelieu en 1860
Photo: Archives publiques du Canada. Collection J.A. Cardinal
L'église et le vieux moulin de Beloeil en 1910
Photo: L.P. Martin. Collection Michel Clerk.

© Société d'Histoire de Beloeil - Saint-Hilaire 1980
Tous droits de reproduction réservés.

Photo composition et impression par: Studiographe Inc.,
St-Mathieu-de-Beloeil.

Dépot légal: quatrième trimestre 1980, Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0225-5359

Les Cahiers d'histoire

de la
Société d'Histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire

No. 3

Octobre 1980

S O M M A I R E

Page

Les moulins de la montagne de Saint-Hilaire <i>par Armand Cardinal</i>	3
Les coupeurs de glace <i>par Pierre Lambert</i>	27

Les moulins de la montagne de Saint-Hilaire

ARMAND CARDINAL

Armand Cardinal, président-fondateur de la Société d'Histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire, en est actuellement le vice-président. Le présent travail fut présenté et primé au concours de la Fondation Percy Foy en 1979. Monsieur Cardinal a publié cette année, aux Editions du Jour, le premier volume d'une Histoire de Saint-Hilaire intitulé "Les seigneurs de Rouville".

Introduction

Au cours du siècle dernier, la population du village de Saint-Hilaire demeurait stationnaire et noyauté autour de l'église paroissiale au bord du Richelieu.

Il existait, à la même époque, un petit village à la montagne à cause de la présence d'énergie hydraulique à partir d'un lac situé sur la montagne dite de Rouville. Le troisième seigneur de Rouville, René-Ovide Hertel, avait fait ériger une chaussée sur ce lac pour régulariser le débit de la décharge d'eau afin de rendre possible l'utilisation de cette source d'énergie pour actionner le moulin à farine qu'il fit construire vers 1775. Ce pouvoir d'eau et la présence du moulin banal à la montagne ont favorisé l'établissement d'une agglomération plus importante le long du ruisseau au détriment du village original. En 1860, le cadastre abrégé de la seigneurie de Rouville (no. 102) la désignait comme Village du Mont Saint-Hilaire.

D'autre part, les belles terres planes, qui s'étendaient de chaque côté de la petite rivière des Hurons, attirèrent également des censitaires qui développèrent cette partie fertile de la seigneurie de Rouville. Ils formèrent un petit bourg ¹ qui draina vers lui une population qui se serait autrement établie près de l'église de Saint-Hilaire. Le nombre de ses habitants doubla bientôt celui du village du Bord de l'Eau.

Le village de la montagne était accroché au flanc sud du mont que les documents anciens désignent sous le nom de "Chambly" ou de "Rouville". Le lac ² d'un kilomètre de diamètre, sis à 200 mètres d'altitude, se déchargeait dans

un ruisseau qui alimentait en énergie les neuf moulins établis dans sa partie supérieure. Ce ruisseau allait rejoindre, dans la plaine, la rivière des Hurons.

Les Moulins

C'est un bref historique des moulins que j'esquisserai ici. Leurs fonctions diversifiées leur permettaient de transformer plusieurs productions agricoles en produits de consommation si bien que, sauf quelques denrées importées comme la mélasse, le sel, le rhum, le fer et les produits de luxe, la seigneurie avait atteint une autonomie relative. Trois de ces moulins existent encore de nos jours et ont été transformés en résidences: ce sont les numéros 3, 5 et 6 sur la carte de la page 5.

La superficie des terres concédées par le seigneur était généralement de 80 à 100 arpents. Afin de favoriser l'établissement d'artisans, d'hommes de loi, de médecins d'engagés autres que les grands cultivateurs, une loi adoptée en 1745 permettait de concéder des "emplacements"³ dans les limites d'un bourg. Dans le secteur du pouvoir d'eau, ce sont ces emplacements qui ont permis à des non



Le lac Hertel en 1875. Il n'est pas impossible qu'avant la construction du barrage, le lac n'ait été qu'un vaste marécage autour d'un tout petit lac. (Photo Coll. Notman)



cultivateurs de s'installer à la montagne.

Les moyens de communication

Avant 1845, les riverains du Richelieu accédaient à la montagne et à ses moulins par des voies à peine carrossables. ⁴ L'Etat était intervenu en 1786 pour y faire un premier chemin public appelé "Chemin des Moulins". ⁵ Mais ce chemin est pitoyable selon les francs-tenanciers de cette partie de la seigneurie qui, ne voulant pas être contraints de fréquenter une église située près de la rivière Richelieu, décrivaient ainsi cette route à l'évêque, dans une lettre datée de 1788: "...les chemins sont impraticables et ne viendront jamais guère plus beaux à cause du grand nombre de pierres énormes qui se trouvent autour de la montagne où il faut le faire..." ⁶ . Ce chemin est demeuré cause de nombreuses difficultés jusqu'en 1845 alors que la nouvelle loi des Municipalités et des Chemins du Bas-Canada autorisait le conseil à prélever des taxes et à améliorer les routes.

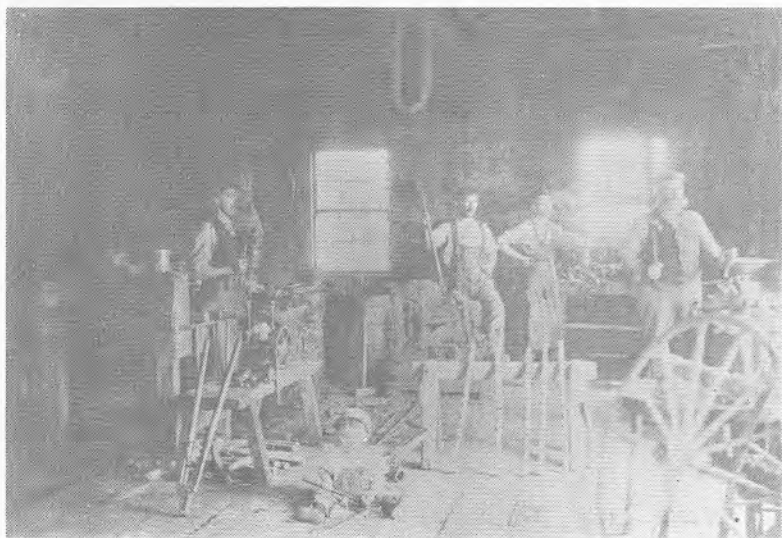
Quant aux routes de chaque côté de la rivière des Hurons, Jos. Bouchette affirme en 1815 qu'elles sont bonnes.

Les premiers montagnards

En 1790 il n'y avait que 70 concessions dans la seigneurie de Rouville dont quatre à la montagne et six au rang des Etangs. Soixante-quinze ans plus tard, soit en 1864, une carte indique une cinquantaine de maisons et de moulins dans le secteur immédiat du ruisseau ⁷ . Ce centre industriel avait pu s'établir grâce à la loi sur les emplacements dont j'ai déjà parlé.

Parmi les emplacitaires du temps, on comptait quatre forgerons dont Pierre Germain; trois tanneurs: Robert Desautels, François Fontaine, Jos Lajoie; un fondeur: Alexis Brouillet; deux commerçants en "groceries" dont un du nom de Narcisse Desmarteaux; le propriétaire d'un magasin général: François L. Déry; un maître de poste: Elzéar Tétro-Ducharme; l'hôtel Déry, l'hôtellerie

"Troquois House" et un "tenant House" appartenant au major Campbell. Plus près du lac, un maître-jardinier: Théodore Hannon.



La boutique de forge de Pierre Germain, sur le Chemin des Moulins, est maintenant complètement disparue.



L'Hôtel Déry à l'intersection du Chemin des Moulins et du Chemin de la Montagne. Cette maison est plus que centenaire.



L'hostellerie "Iroquois House" fut d'abord construite en 1851 près du lac Hertel. Incendiée en 1895, elle disposait de 150 chambres et pouvait accomoder 400 invités. (Photo Coll. Notman)

On signale à la même époque la présence d'un ermite nommé Hilaire Lemieux à qui Madame Colin Campbell avait confié la tâche d'avertir en cas de feu de forêt.

Aujourd'hui, plusieurs maisons plus que centenaires témoignent encore de ce passé industriel.

De 1823 à 1850, une poussée démographique portait le nombre des résidents de la montagne de 661 à 1,520. La population du village du bord de l'eau se trouvait ainsi inférieure à celle de la montagne et le demeura jusque vers 1930.

Il n'existe pas, à ma connaissance, de recherche faite sur l'industrie des moulins de la montagne de Saint-Hilaire. La tradition orale est généreuse en renseignements mais il est bon de se montrer méfiant et de vérifier si les sources n'ont pas été viciées par la transmission d'une génération à l'autre. La tradition écrite provient de manuscrits dignes de foi et d'actes notariés.

Le Régime seigneurial

Pendant les 260 années du régime seigneurial dans Rouville (1694 à 1954), les seigneurs détenaient des droits exclusifs sur l'énergie hydraulique en vertu de la "Coutume de Paris". Ils avaient la propriété privilégiée des cours d'eau et avaient seuls le droit d'ériger ou d'autoriser l'érection de moulins. Cet apanage des seigneurs était un droit dit "onéreux" puisqu'il exigeait d'eux des mises de fonds considérables lorsqu'il s'agissait de payer un entrepreneur ou de fournir les mécanismes qui ne pouvaient être faits sur place par les corvées.

Le moulin "à faire farine" était un moulin "banal", c'est-à-dire dont l'usage était obligatoire moyennant une redevance au seigneur. Par un Arrêté en Conseil de 1686, le seigneur devait, dans l'année qui suivait la concession de sa seigneurie, faire construire un moulin banal. ⁹

La redevance, ou droit de mouture, avait été fixée par un Arrêté en Conseil de 1667, au 14ième minot, alors qu'il n'y avait qu'une dizaine de meuniers en Nouvelle-France. C'était un revenu avantageux pour le seigneur si on le compare à la rentabilité des terres concédées qui ne rapportaient annuellement que quelques sols par arpent de frontage. Le blé valait 100 sols le minot de soixante livres, soit l'équivalent de \$10.00. Il fallait environ 300 habitants pour faire vivre un meunier décemment.

Le moulin à faire farine et ses opérations

Le moulin à "faire farine" était la plus vieille industrie de transformation du Nouveau-Monde. Le plus ancien moulin d'Amérique fut construit à Port-Royal par Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt, en 1607. En 1734, il existait 118 moulins dans la colonie.

Cette industrie nécessitait trois opérations:

1- Le criblage des grains dont dépendait la qualité de la farine. En 1736, la qualité de la farine était si médiocre que l'Etat dut intervenir en fournissant quelques cribles rotatifs pour le nettoyage des grains.

2- La mouture qui se faisait par le broyage des grains entre des meules de pierre.